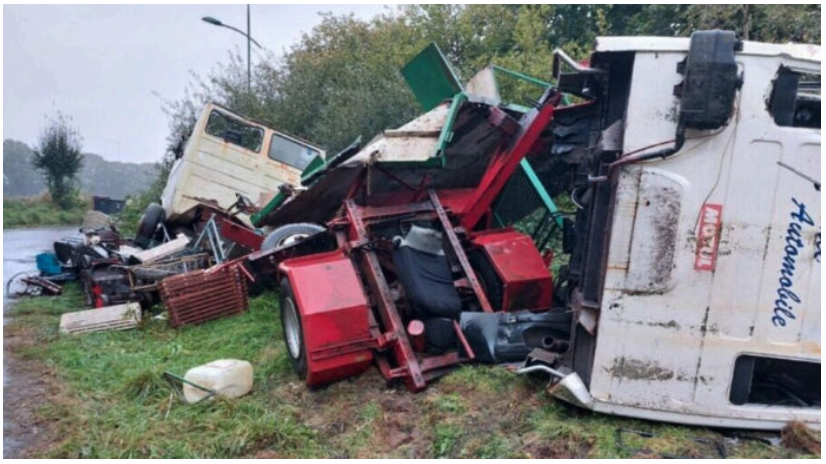
recycler mon vehicule.fr

Communiqué de Presse, le 7 octobre 2026

Scandale des casses illégales : Recycler Mon Véhicule réclame des moyens renforcés pour les forces de l'ordre



(©Illustration Archives Groupe Actu)

Alors qu'un vaste stockage illégal de véhicules dans l'Orne a été condamné le 6 octobre 2026 par le tribunal d'Argentan, **Recycler Mon Véhicule**, l'unique éco-organisme du secteur auto-moto, souhaite que cette affaire marque un tournant dans la lutte contre les filières illégales. Cette situation emblématique confirme l'urgence de renforcer les outils juridiques existants afin d'assécher les filières illégales de véhicules hors d'usage en amont. Une évolution législative que l'éco-organisme défend depuis plusieurs mois.

Le jugement de l'Orne : révélateur des limites du système actuel

Pendant vingt ans, un septuagénaire s'improvisant "épaviste" a entassé illégalement des épaves de véhicules et des pneus usagés sur des parcelles rurales dans l'Orne, hors de toute filière légale et sans aucun dispositif de dépollution adapté. Malgré de nombreux rappels administratifs demandant la mise en conformité de son exploitation depuis 2017, l'infraction a perduré, motivée par des enjeux financiers, créant des préjudices environnementaux majeurs pour les sols et les eaux souterraines.

Ce scandale rappelle une situation préoccupante, puisque chaque année, l'on estime à 300 000 le nombre de véhicules pris en charge illégalement, soit un VHU sur cinq qui

échapperait à la filière agréée de traitement française. Ces réseaux de "faux épavistes", qui recrutent via des affichettes aux feux tricolores ou des annonces en ligne de type "Achat tous types de véhicules", démantèlent les véhicules sans aucune traçabilité environnementale, tout en exposant les citoyens à des risques juridiques et mettant en péril leur sécurité.

Un appel à combler un vide juridique pour fermer les sites illégaux en amont

Pour **Recycler Mon Véhicule**, l'État ne peut plus se contenter d'agir des décennies après les faits, une fois que les dommages environnementaux sont irréversibles et que les coûts de remise en état explosent pour les collectivités et leurs contribuables. Il est impératif d'intervenir en amont pour assécher ces filières illicites à la source.

Comme il l'a défendu en soutenant plusieurs projets d'amendements au cours des derniers mois, l'éco-organisme plaide pour que le législateur apporte une réponse concrète à ce vide juridique, en dotant enfin les autorités des outils nécessaires pour :

- **Permettre une intervention immédiate afin de donner aux autorités les moyens concrets d'agir dès le premier maillon visible de la chaîne.**
- **Identifier et sanctionner les acteurs de ces filières parallèles par des contraventions véritablement dissuasives.**
- **Rendre réellement effective la fermeture administrative des sites illégaux afin d'agir en amont et de mettre un terme aux activités exercées en dehors des circuits agréés.**

« *Nous ne pouvons pas laisser des situations de stockage sauvage perdurer pendant des années avant d'agir. L'État et ses services ont un besoin vital de pouvoir prendre des mesures coercitives rapides,* » souligne **Vanessa Montagne, Directrice Générale de Recycler Mon Véhicule**. « *La filière légale a besoin de l'appui de l'Etat, pour arriver à orienter la totalité des véhicules vers les professionnels habilités, qui sont les seuls capables d'assurer une dépollution et un recyclage protecteurs de l'environnement.* »

📞 Pour toute demande d'interview, de reportage en immersion dans un centre de recyclage de la filière agréée, contactez-nous.

presse-rmv@agence-cia.com

A propos de Recycler Mon Véhicule :

Recycler Mon Véhicule *est l'éco-organisme national agréé par le ministère en charge de l'environnement pour garantir la collecte, le réemploi, le recyclage et la valorisation des véhicules hors d'usage (VHU) – 2, 3 et 4 roues. Créée en avril 2024, cette association à but non lucratif fédère 93 marques (constructeurs et importateurs) telles que BMW, Mercedes-Benz, Volvo, Porsche, Yamaha, Triumph... qui lui confient leurs obligations réglementaires dans le cadre de la filière à responsabilité élargie du producteur (REP) des VHU.*
En août 2025, ***Recycler Mon Véhicule*** *a également obtenu un agrément pour la filière REP dédiée aux*

batteries de véhicules électriques, complétant ainsi sa mission au service de l'économie circulaire de la mobilité.

Contacts Presse

presse-rmv@agence-cia.com

Adeline Solowy - 0634205131
Karène Arfaoui - 0630747023
Mélissa Bire - 0650021638